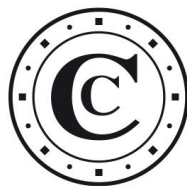


Cour des comptes



RÉPONSES DES ADMINISTRATIONS,
ORGANISMES ET PERSONNES CONCERNÉS

LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Exercices 2019 à 2023

Organismes bénéficiant de dons
Octobre 2025

RÉPONSES DES ADMINISTRATIONS, ORGANISMES ET PERSONNES CONCERNÉS

**Réponse reçue
à la date de la publication (22/10/2025)**

Réponse de la présidente de la Fondation 30 millions d'amis 4

RÉPONSE DE LA PRÉSIDENTE DE LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

La Fondation 30 Millions d'Amis prend acte des recommandations de la Cour des comptes contenues dans son rapport. La gouvernance de la Fondation 30 Millions d'Amis et son équipe sont déterminées à les appliquer scrupuleusement, dans les délais préconisés. Ces recommandations constituent la feuille de route de la Fondation 30 Millions d'Amis pour décupler ses actions et répondre aux besoins immenses de la cause animale, en poursuivant la dynamique de mobilisation de tous ceux qui veulent agir avec elle.

Les recommandations de la Cour des Comptes vont guider le projet de la Fondation 30 Millions d'Amis dans son contexte de fort développement.

Toutes sont d'ores et déjà prises en compte :

- *instauration d'une gouvernance moins centralisée et réorganisée pour renforcer les débats au sein du conseil d'administration : notamment mise en place de comités consultatifs (sur les acquisitions et constructions de structures d'accueil d'animaux ; sur la gestion financière et la politique de placements ; sur la stratégie globale et le plan pluriannuel des dépenses et d'engagements) ;*
- *élimination de toute source potentielle de conflit d'intérêt : la suppression des derniers liens avec la société qui avait produit l'émission 30 Millions d'Amis et avec le magazine éponyme, est engagée et sera achevée au 31 décembre 2025 ;*
- *consolidation des moyens du siège : process plus formalisés ; recrutement de compétences supplémentaires ; multiplication des appels d'offres ; acquisition du siège social et administratif dans le 11ème arrondissement de Paris ;*
- *amélioration de l'information des donateurs : en distinguant plus clairement les montants employés pour les programmes relevant de la mission sociale, et les montants placés en vue de futurs projets (la Cour actant d'ailleurs la politique de placements prudente et rentable de la Fondation). À ce jour, les informations financières publiées dans le rapport d'activité et l'établissement du CEAR sont conformes aux recommandations de la Cour des Comptes ;*
- *élaboration de nouveaux projets en gestion directe (construction de nouveaux refuges ou acquisition de structures existantes) pour recueillir et sauver des animaux : ce plan stratégique de développement sera déterminé par le conseil d'administration au plus tard au*

1^{er} semestre 2026. Des pistes de réflexions sont déjà à l'étude et des prospections sont menées sur l'ensemble du territoire.

Ces avancées vont permettre à la Fondation 30 Millions d'Amis de se réformer et de se doter d'une stratégie visant à assurer le développement de ses actions en proportion de sa « situation financière très favorable qui autorise de réelles ambitions », ainsi que le relève la Cour.

La progression spectaculaire de la Fondation 30 Millions d'Amis avec une croissance de 53 % depuis 2023, lui commande en effet d'adapter – à ce changement d'échelle très rapide – sa gouvernance, son organisation, sa communication et ses investissements dans de nouveaux projets.

La Fondation 30 Millions d'Amis observe qu'aucune remarque de ce rapport ne relève d'actes susceptibles de jeter un doute sur le désintéressement, sur la bonne gestion des fonds ou sur la qualité des actions conduites en faveur des animaux.

Les dysfonctionnements mentionnés par le rapport, et que la Cour indique « en cours de normalisation », s'expliquent par l'histoire particulière de 30 Millions d'Amis : à l'origine une émission de télévision et un magazine à succès créés par Reha et Jean-Pierre Hutin qui ont très largement contribué à la notoriété et au succès de la Fondation 30 Millions d'Amis.

Celle-ci, reconnue d'utilité publique en 1995, est présidée par Reha Hutin depuis le décès du fondateur en juin 1996. Depuis sa création, elle développe d'importantes actions de protection animale (sensibilisation, sauvetages...) et soutient des centaines de refuges.

Ce que le rapport qualifie d'organisation « atypique », est le fruit de l'histoire de 30 Millions d'Amis.

Les défis auxquels la Fondation est aujourd'hui confrontée, constituent une situation classique pour les organisations caritatives qui passent d'une dimension « familiale » à celle d'une grande ONG.